



2 TRAVAILLEUR SOCIAL - CDI (H/F)

Espace Solidarité Insertion – l'Arche d'Avenir

27/04/2018

L'association **les œuvres de la Mie de Pain**, créée en 1887, s'appuie aujourd'hui sur environ 180 salariés et 300 bénévoles pour lui permettre d'accueillir chaque jour 1000 personnes en situation de grande précarité au sein de 7 centres situés dans le 13^e arrondissement de Paris. L'association recrute, en **CDI**, pour son ESI.

Missions principales :

- Contribuer au travail d'accueil, d'information et d'orientation des personnes accueillies (femmes et hommes isolés, en errance).
- Formaliser et suivre l'accompagnement social des personnes fréquentant l'établissement (accès à la vie quotidienne, ouvertures de droits, mise à l'abri, santé, emploi, hébergement...).
- Travailler en partenariat et réseau autour de l'accompagnement des personnes vulnérables.
- Faciliter l'intégration, l'insertion sociale et professionnelle en s'appuyant sur les prestations de la structure.
- Connaître et travailler avec les acteurs publics et privés coordonnant les dispositifs de la veille sociale, de l'accueil des demandeurs d'asile et des services de droit commun sur Paris.
- Collaborer avec l'ensemble des intervenants internes et externes au sein du site, des établissements et des services de l'association.
- Contribuer à l'initiation et à la conduite d'actions collectives dans et hors du site, en lien avec les agents d'accueil et les bénévoles.
- Assurer la sérénité et la cohésion pour tous (accueillants et accueillis) en étant présent dans les espaces collectifs (accueil, bibliothèque, espaces repos, cafétéria, espace hygiène, salle d'activité).

Profil :

- Expérience dans l'accompagnement social du public touché par l'exclusion.
- Connaissance du public sans domicile souhaitée.
- Autonomie, souplesse. Capacité à travailler en équipe de manière très solidaire.
- Diplôme d'état éducateur(trice) spécialisé(e), assistant(e) de service social ou d'un diplôme homologué de niveau III dans le domaine social.

Ce poste en CDI et à temps plein est à pourvoir dans les plus brefs délais.

Statut employé.

Amplitude horaire : 35h00 heures par semaine du **mardi au samedi** (mardi de 09h00 à 12h15 et de 13h30 à 18h00, mercredi de 13h30 à 18h00, jeudi de 09h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h30, vendredi de 09h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h00, samedi de 09h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h30)

Rémunération selon profil et ancienneté (CCN CHRS).

Remboursement 50% transport et Tickets restaurant.

Lettre de motivation + CV à adresser au directeur de l'ESI : francois.buchsbaum@miedepain.asso.fr